



Une Bourgogne toujours bien présente dans un contexte international incertain

Bourgogne, le 10 septembre 2020

Sur la première partie de l'année 2020, la Bourgogne reste bien présente sur ses marchés, même si les volumes du millésime 2019 sont inférieurs à ceux de 2018. Ses positions sont néanmoins mises à l'épreuve par le contexte socio-économique mondial, lié à la COVID-19, et par de nouveaux équilibres commerciaux.

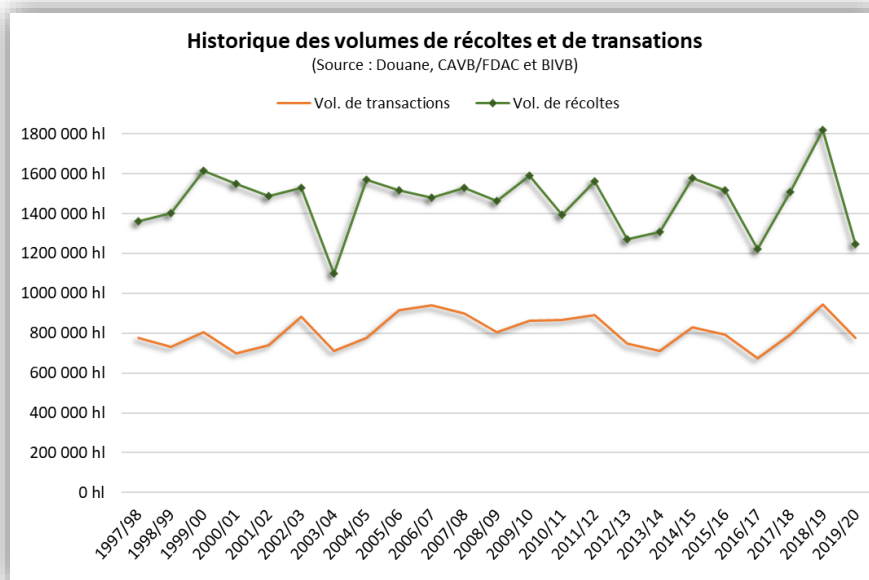
- ▶ *Le stock à la production, dans la moyenne quinquennale, est en mesure de répondre aux demandes des marchés.*
- ▶ *Conséquence de la faible récolte 2019, les volumes de transaction et les sorties de propriété 2019-2020 sont en retrait.*
- ▶ *Au 1^{er} semestre 2020, l'export est très impacté par le confinement sur les marchés des vins de Bourgogne. Malgré tout, les mois de janvier, février et juin affichent des résultats positifs en volume.*
- ▶ *En France, les vins de Bourgogne font plus que maintenir leur position sur les circuits modernes, grâce en particulier à leur implantation dans les magasins de proximité et le drive.*

Transactions 2019-2020 : la baisse liée au millésime 2019 est amortie par les 2018

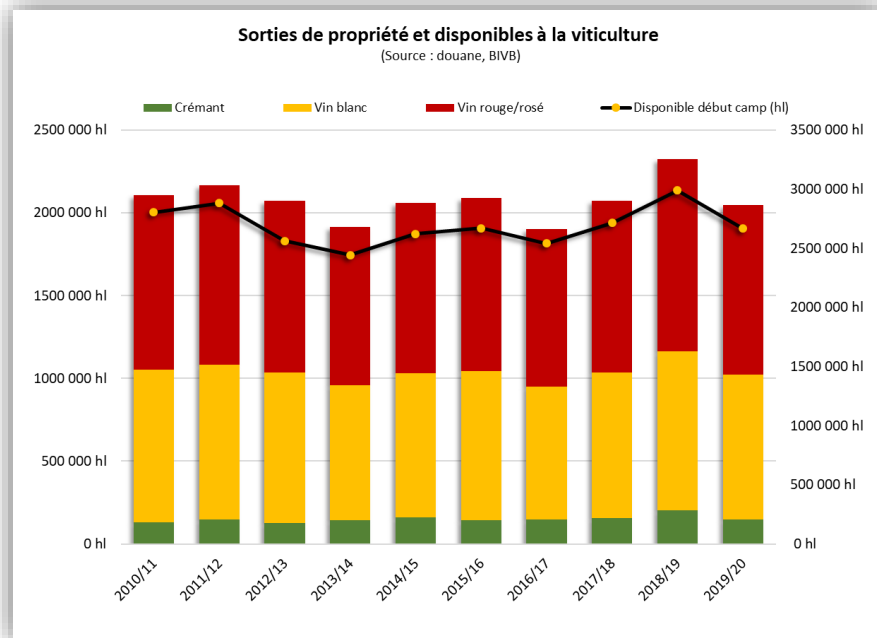
En 2019, le volume récolté (1,2 million d'hectolitres) est inférieur à la moyenne, après un millésime 2018 historique (1,8 million d'hl). Cette vendange 2019, d'une excellente qualité, s'est traduite assez logiquement par des transactions en baisse, celle-ci étant toutefois atténuée par l'importance de la récolte précédente.

- **Le volume de transactions 2019-2020, à 770 870 hl, ne recule que de 18 %.** La disponibilité du millésime 2018 (20 % des volumes de transactions 2019-2020) a en effet permis de compenser le faible disponible de la récolte 2019.

Cela traduit une demande des marchés toujours bien présente.



- Au global, les **sorties de propriété à 12 mois de campagne 2019-2020 sont en baisse de - 12,5 %**. Les vins blancs sont moins impactés (- 8,7 %) que les vins rouges (- 13,6 %). Les Crémant de Bourgogne affichent la plus forte baisse, à - 27,6 % (*Campagne 2019-2020/Camp 2018-2019*).



- Le stock à la propriété en fin de campagne 2019-2020 est estimé à près d'**1,2 million d'hectolitres**, résultat quasi équivalent à la moyenne quinquennale (- 3 %).

La Bourgogne a donc la capacité d'alimenter ses marchés, tout en ne souffrant pas de sur-stockage à la propriété. Les professionnels bourguignons restent toutefois vigilants, en raison de la conjoncture actuelle qui amplifie le contexte de déconsommation. Un des grands enjeux à relever pour le Plan 2025 de l'Interprofession.

Export : les vins de Bourgogne résistent dans un contexte des plus incertains

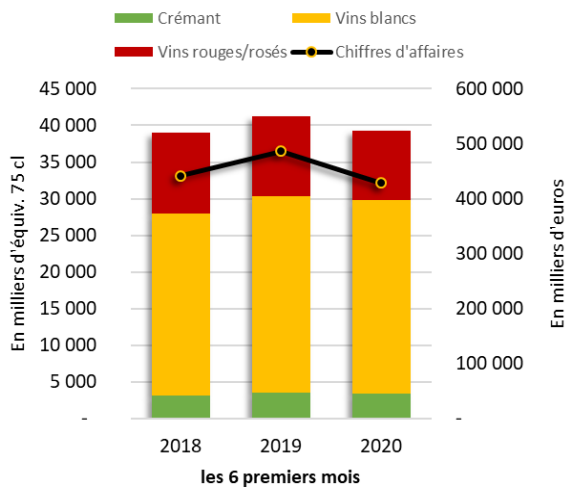
- ▶ La conjoncture socio-économique de mars 2020 à mai 2020 fait passer les exportations de vins de Bourgogne en négatif : - 4,7 % en volume et - 11,9 % en valeur sur le 1^{er} semestre 2020 / 6 mois 2019.
- ▶ Sur le cumul à 12 mois à fin juin 2020, la Bourgogne reste l'un des seuls vignobles français d'AOC toujours positif à l'export : + 4 % en volume / cumul à 12 mois à fin juin 2019.

La conjoncture socio-économique liée à pandémie, apparue début 2020, amplifie et accélère les mutations des marchés, déjà perceptibles avant cette crise sanitaire : la déconsommation de vins, le e-commerce, les accès aux marchés, etc.

Les accès aux marchés les plus importants sont en plein bouleversement. Le Royaume-Uni redéfinit actuellement ses règles d'importation et pour ses échanges avec les marchés extérieurs (réexportations). Les Etats-Unis freinent les importations de vins français par la surtaxe douanière initiée suite au contentieux Airbus/Boeing.

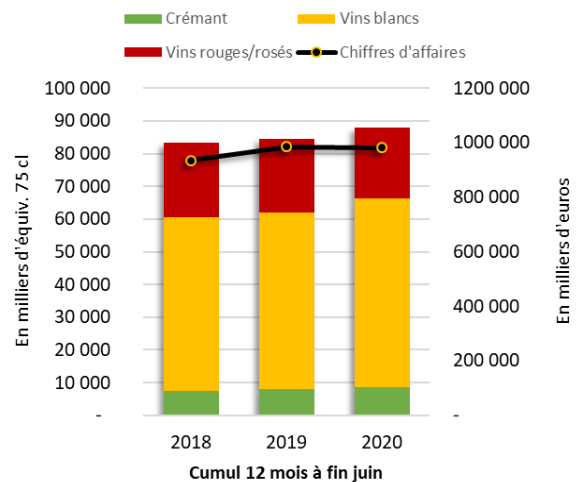
Export des vins de Bourgogne

(source : Doane et BIVB)



Export des vins de Bourgogne

(source : Doane et BIVB)



Pourtant, la Bourgogne reste confiante et croit à ses marchés.

Les exportations de vins de Bourgogne ont clôturé l'année 2019 sur d'excellents résultats : + 9 % en volume (89,8 millions d'équiv. 75 cl) et + 10,4 % en chiffre d'affaires par rapport à 2018. La Bourgogne a même dépassé la barre symbolique du milliard d'euros de chiffre d'affaires (1,039 milliard d'euros).

Cette lancée a pu se maintenir sur les 2 premiers mois de 2020 : **+ 2,9 % en volume** (/2 premiers mois 2019), malgré les baisses en volume et valeur des deux premiers marchés historiques la Bourgogne (Etats-Unis et Royaume-Uni).

Les phénomènes de confinement liés à la Covid-19, amorcés par la Chine dès février 2020 et inédits dans l'histoire moderne, se sont depuis enchaînés dans tous les pays du monde, ralentissant ou même stoppant de multiples échanges commerciaux dans le monde.

Les effets ne se sont pas fait attendre : **de mars à mai 2020, les exportations de vins de Bourgogne chutent de - 11,8 % en volume et - 21 % en chiffre d'affaires** par rapport à la même période 2019.

Cependant, dès juin, la Bourgogne repart à la hausse en volume : + 4,2 % (juin 2020 / juin 2019). La tendance semble durer, puisque le volume export déclaré dans les DAE (Document Administratif Electronique, site ProDouane), de juin 2020 à juillet 2020, reste positif en volume.

La prudence est néanmoins de mise : comment l'économie mondiale réagira-t-elle à la conjoncture des plus incertaines de la rentrée 2020 ?

Sur le 1^{er} semestre 2020, les appellations Régionales Mâcon blancs ont su profiter des opportunités. Ce sont les seules AOC blanches de Bourgogne à connaître une double croissance : + 18 % en volume et + 9,7 % en valeur par rapport au 1^{er} semestre 2019.

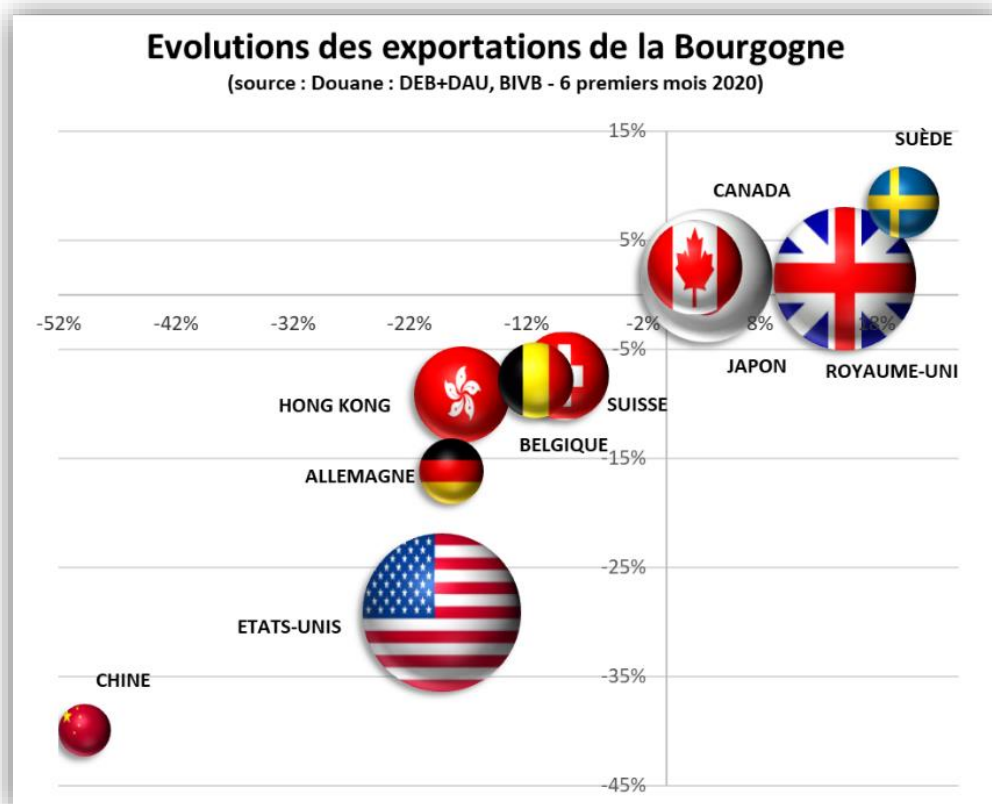
En rouge, les vins de l'AOC Irancy connaissent également, à leur échelle, une double croissance : + 18 % en volume et + 9,7 % en valeur, par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Sur le cumul à 12 mois à fin juin 2020, **les croissances en volume des vins blancs (+ 6,7 % / cumul 12 mois à juin 2019, pour 66 % des volumes exportés) et du Crémant de Bourgogne (+ 10,7 % / cumul 12 mois à juin 2019, pour 10 % des volumes exportés) compensent la baisse des vins rouges (- 4,8 % / cumul 12 mois à juin 2019, pour 24 % des volumes exportés).**

Pour la même raison, le **chiffre d'affaires des vins de Bourgogne reste stable, à - 0,4 % (/ cumul 12 mois à juin 2019), malgré les croissances en valeur des vins blancs (+ 3,9 % / cumul 12 mois à juin 2019) et du Crémant de Bourgogne (+ 4,9 % / Cumul 12 mois à juin 2019).**

■ La Bourgogne accueille un nouveau marché dans son top 5

Les marchés à l'export des vins de Bourgogne réagissent très différemment à la conjoncture socio-économique et, parfois, à l'opposé de ce qui était prévu. Certains, que l'on croyait perdus, retrouvent de la croissance, tandis que d'autres sont au ralenti alors qu'ils auraient dû maintenir, voire accroître, leurs parts de marché. En volume, la **Suède fait ainsi son entrée dans le Top 5 en volume et le Royaume-Uni retrouve sa place de leader en mai et juin.**



Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2019
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2019

- ▶ **Le Royaume-Uni**, en perte de vitesse depuis la crise économique de 2008 et que certains croyaient perdu avec le Brexit, **relance ses importations de vins de Bourgogne**. Sur les 6 premiers mois 2020, ce marché **croît de + 15,3 % en volume et de + 2,6 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019**. Cette croissance lui permet **de reprendre sa première place en volume et valeur des pays importateurs de vins de Bourgogne** sur le mois de mai 2020. Place confirmée au mois de juin.

Cette réussite au 1^{er} semestre 2020 tient pour beaucoup à l'AOC Crémant de Bourgogne (+ 62,5 % en vol. / 6 mois 2019), mais aussi à l'ensemble des vins blancs de la Bourgogne :

- AOC Chablis et Petit Chablis : + 6,3 % en volume
- AOC Régionales Mâcon : + 35 % en volume
- AOC Régionales Bourgogne : + 10,2 % en volume
- Autre AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus : + 6 % en volume

Pour le mois de juillet, les volumes connus exportés au Royaume Uni, déclarés dans les DAE (Document Administratif Electronique, ProDouane), confirment cette première place.

Bien que le Brexit ne soit plus une question, **le Royaume-Uni est toujours en cours de redéfinition de ses règles d'importation**. Ces nouvelles règles ne se sont pas encore imposées aux vins importés, ce qui peut expliquer cette belle croissance. Elles seront peut-être, dans un avenir proche, très limitantes pour la commercialisation de vins sur ce marché.

- ▶ **Les Etats-Unis, marché de tous les possibles**, sur lequel étaient basées des stratégies de développement, **confirme que rien n'est jamais gagné**. **L'excuse d'un désaccord entre l'Union Européenne et le gouvernement Trump**, sur l'octroi d'aides dans la filière aéronautique, **a généré une taxe supplémentaire de 25 % ad valorem à l'importation de certains vins aux Etats-Unis**.

Les effets négatifs de cette taxe sont **amplifiés par le climat d'incertitudes qui plane tous les 6 mois sur sa réduction, son maintien ou sa revalorisation**. Toute discordance ou lobby entraîne une menace de revalorisation de cette barrière douanière. **Les vins tranquilles de Bourgogne sont quasiment tous soumis à cette taxe**, ce n'est pas le cas des Crémant de Bourgogne.

Après la première vague de Covid-19, certains Etats ont réintroduit des mesures partielles de confinement, tandis que d'autres font preuve de prudence exacerbée, tel New York, qui a maîtrisé l'épidémie, mais a renoncé à la réouverture d'un grand nombre de restaurants. L'épidémie fait rage dans tout le sud du pays, qu'il s'agisse d'Etats qui ont bien géré la situation au début ou d'autres, jugés plus laxistes.

- Les résultats du 1^{er} semestre 2020 démontrent l'importance du marasme socio-économique actuel des USA. Fortement Impactées, **les exportations de vins de Bourgogne aux Etats-Unis ont chuté de - 19,3 % en volume (- 1,7 million d'équiv. 75 cl / 6 mois 2019) et - 29 % en chiffre d'affaires (- 32 millions d'euros/ 6 mois 2019)**.
- **Les vins de Bourgogne sont touchés dans leur ensemble, mais ce sont les AOC Villages et Premiers Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits qui souffrent le plus : - 30,3 % en volume et - 43,4 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019**. Ces vins disposent d'un positionnement haut de gamme et l'ajout de cette taxe à l'importation semble les avoir positionnés dans le très haut de gamme, ce qui réduit leur accessibilité au plus grand nombre.
- **Pour l'ensemble des vins français d'AOC, les pertes se chiffrent à 16 millions d'équiv. 75 cl (- 19,4 % / 2019) et à 264 millions d'euros (- 32,9 % / 2019) en 6 mois**.

Ce marché est très préoccupant et, pour le moment, c'est l'élection présidentielle américaine de novembre 2020 qui donne le « la ».

- ▶ **Les 3 autres pays du traditionnel top 5 en volume continuent d'importer** des vins de Bourgogne sur les 6 mois 2020. Seule la Belgique est à la peine, après une belle année 2019. Elle est d'ailleurs (momentanément ?) supplantée par la Suède.
- **Le Canada conserve sa 3^{ème} place en volume sur les 6 premiers mois 2020, avec une croissance de + 2,4 % en volume et de + 2,5 % en valeur (/ 6 mois 2019).** Les vins blancs de Bourgogne sont à l'origine de ces très beaux résultats : + 33 % en volume et + 30 % en chiffre d'affaires pour les AOC Chablis et Petit Chablis, + 12,9 % en volume et + 36,9 % en chiffre d'affaires pour les AOC Régionales Mâcon, + 4,6 % en volume et + 7,5 % en chiffre d'affaires pour les AOC Régionales Bourgogne (/ 6 mois 2019).
- **Le Japon, après une baisse sur cette même période en 2019, retrouve des couleurs sur les 6 premiers mois 2020** (+ 3,4 % en volume et + 1,7 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019), grâce aux AOC Chablis et Petit Chablis (+ 31,4 % en volume et + 27,5 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019) et aux Appellations Régionales Bourgogne rouges (+ 32,6 % en volume et + 16,2 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019). Il conserve sa troisième place en valeur mais passe à la quatrième place en volume.
- **La Suède se place pour la toute première fois dans le top 5 des pays importateurs de vins de Bourgogne** (5^{ème} place en volume), avec une croissance de + 20,3 % en volume et de + 8,4 % en valeur (/ 6 mois 2019). L'ensemble des vins de Bourgogne profite de cette belle croissance en Suède. Le Crémant de Bourgogne est particulièrement à l'honneur, avec + 57,2 % en volume et + 14,7 % en chiffre d'affaires. Les AOC Régionales Bourgogne blancs (+ 13,3 % en volume et + 12 % en chiffre d'affaires) et les AOC Régionales Bourgogne rouges (+ 11 % en volume et + 13,3 % en chiffre d'affaires / 6 mois 2019), performant également.

Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 6 premiers mois 2020 / 2019 - Source : Douane / BIVB)

Pays Destination	En milliers d'équivalent 75 cl			En milliers d'euros		
	Volume Janvier 2020 à Juin 2020	Volume Janvier 2019 à Juin 2019	Variation volume	Valeur Janvier 2020 à Juin 2020	Valeur Janvier 2019 à Juin 2019	Variation valeur
Total Bourgogne	39 259	41 198	-4,7%	428 885	486 596	-11,9%
ETATS-UNIS	7 259	8 990	-19,3%	77 852	109 881	-29,1%
ROYAUME-UNI	7 039	6 107	15,3%	63 371	62 468	1,4%
CANADA	3 811	3 721	2,4%	27 556	26 895	2,5%
JAPON	3 732	3 610	3,4%	55 131	54 218	1,7%
SUÈDE	3 078	2 560	20,3%	15 942	14 702	8,4%
BELGIQUE	3 027	3 408	-11,2%	17 616	19 119	-7,9%
PAYS-BAS	1 886	1 348	39,9%	10 360	9 338	11,0%
ALLEMAGNE	1 391	1 704	-18,4%	12 787	15 258	-16,2%
DANEMARK	1 265	1 220	3,7%	13 401	12 891	4,0%
SUISSE	792	868	-8,7%	24 276	26 237	-7,5%
CHINE	539	1 074	-49,8%	8 319	13 860	-40,0%
HONG KONG	464	562	-17,5%	28 541	31 411	-9,1%
AUSTRALIE	432	854	-49,4%	5 891	9 475	-37,8%
IRLANDE	388	299	29,9%	2 236	2 097	6,6%
CORÉE DU SUD	377	361	4,6%	6 479	5 432	19,3%
ISRAËL	329	209	57,3%	3 149	1 772	77,7%
ITALIE	274	353	-22,2%	4 883	5 867	-16,8%
TAÏWAN	251	342	-26,5%	11 397	12 654	-9,9%
SINGAPOUR	213	268	-20,6%	7 714	8 245	-6,4%
NORVÈGE	Chiffres non confirmés					
LITUANIE	171	131	31,1%	1 191	1 045	13,9%
EMIRATS ARABES UNIS	160	248	-35,5%	2 151	3 749	-42,6%
ESPAGNE	148	258	-42,5%	2 517	4 552	-44,7%
FINLANDE	148	104	42,4%	966	760	27,0%
BRÉSIL	140	147	-4,4%	1 011	1 548	-34,7%
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	139	81	72,2%	1 133	1 033	9,7%
MAROC	137	67	106,0%	756	561	34,8%
LUXEMBOURG	114	109	5,3%	1 995	1 747	14,2%
LETTONIE	108	113	-3,7%	938	874	7,4%
POLOGNE	103	125	-17,6%	949	732	29,8%

France : les vins de Bourgogne toujours bien présents malgré la crise

► Grande Distribution : la Bourgogne progresse, à rebours des autres vignobles d'AOC

La crise sanitaire de la COVID-19 a redistribué les cartes dans la distribution moderne. Les petits magasins de proximité et les ventes en drive ont été fortement sollicitées par les consommateurs, particulièrement depuis mars.

Malgré ce contexte, le bilan des ventes de vins tranquilles de Bourgogne est resté positif sur le premier semestre 2020, avec une croissance de près de + 2 % en volume et + 2,5 % en chiffre d'affaires /1^{er} semestre 2019). La chute des ventes en Hypermarché (- 6 %) et en discount (- 12 %) a ainsi été **plus que compensée par la hausse en Supermarché (+ 6 %), dans les PROXI (+ 10 %) ou en drive (+ 75 %).**

- **Les vins blancs s'en sortent le mieux, avec une progression de + 4,4 % en volume**, tirés par les AOC Régionales Bourgogne Aligoté, Bourgogne, l'AOC Village Saint-Véran et toutes les AOC de Chablis.
- **Les ventes de vins rouges de Bourgogne sont restées stables (- 0,2 %)** : la hausse des AOC Régionales Bourgogne (+ 3 %) a compensé la baisse des AOC Villages et Villages Premiers Crus.
- **Le Crémant de Bourgogne a particulièrement souffert (- 21,5 % / 6 mois 2019)**, avec une baisse de 27 % dans les hypermarchés et de 40 % chez les discounters. Il est resté stable dans les magasins PROXI et a progressé de 41 % en drive (ce segment de marchés hélas ne pèse que pour 4 % des volumes totaux).

Rappelons que **la Bourgogne était quasiment le seul vignoble français encore en croissance sur ce circuit jusqu'en février 2020. Les mois de confinement (mars-avril 2020) ont été très pénalisants (- 7,5 % en volume / mars-avril 2019). Heureusement, le vignoble a profité, comme l'ensemble des vins, d'un fort rebond post confinement (+ 14,5 % sur mai et juin 2020 / mai-juin 2019).**

► Consommation à domicile de vins tranquilles : la Bourgogne toujours en hausse

Depuis quelques années, le marché français du vin est en berne, tous vignobles confondus. Selon les dernières données disponibles (2019), les achats de vins tranquilles par les consommateurs ont encore sensiblement diminué de - 5 % en volume et de - 3,3 % en valeur. Les vins tranquilles continuent de perdre des ménages acheteurs en France, quelle que soit la tranche d'âge : seuls 82,9 % des foyers français en ont acheté en 2019, contre 88,4 % en 2010. **A cela s'ajoute une accélération de la baisse du volume moyen de vins achetés par ménage et du budget annuel consacré.** La perte est l'équivalent de 10 bouteilles 75 cl par ménage et par an entre 2014 et 2019 (de 52 à 42 bouteilles). **Le gros des volumes perdus provient en réalité du cœur de clientèle, les 50-64 ans ; mais cela n'est malheureusement pas compensé par les plus jeunes.** Car, les 35-50 ans consomment 2 fois moins de vin en moyenne que leurs aînés. Qui plus est, **ils réarbitrent nettement leurs dépenses en faveur de la bière et des boissons non ou peu alcoolisées.**

Seul point positif, les moins de 35 ans vont chercher des vins plus valorisés que leurs aînés.

Bonne nouvelle pour les vins de Bourgogne, ces jeunes recherchent dans leurs achats : des vins blancs, des conditionnements en verre, des AOC et certains vignobles, dont la Bourgogne. Ils achètent également, beaucoup plus que la moyenne, leurs vins tranquilles en magasins de proximité et en Drive.

Dans ce contexte, la Bourgogne a maintenu son nombre d'acheteurs en 2019 : 1 foyer sur 6 (17 %) a acheté au moins une fois un vin du vignoble pour sa consommation à domicile (vins blancs et vins rouges sont presque autant plébiscités, même si les vins rouges sont un peu en retrait).

Le volume d'achat des vins de Bourgogne rebondit ainsi de + 4 % en 2019, essentiellement par ceux qui avaient le moins acheté en 2018 :

- **Les 35-49 ans** (forte hausse de leur consommation moyenne, mais pas de recrutement de nouveaux foyers). Les moins de 50 ans (48 % des foyers français) représentent 30 % des achats de vins de Bourgogne destinés à une consommation à domicile, contre seulement 24 % pour l'ensemble des vins tranquilles d'AOC.
- **Les classes aisées** compensent notamment le repli des « classes moyennes inférieures ».
- **La Région Parisienne et le Sud-Est.** L'Île de France pèse désormais 28 % du volume de Bourgogne acheté pour la consommation à domicile (un record) ; le Sud-Est dépasse les 10 % pour la 1^{ère} fois.

► **Restauration : la Bourgogne est la première origine en part d'offres** (chiffres 2019)

Sur le marché des vins tranquilles en bouteille 75 cl (relevés de l'offre dans 1 200 restaurants moyens à hauts de gamme sur les 6 premiers mois 2019), **la Bourgogne restait en 2019 la première origine en part d'offres, avec 19 % des références** (devant Bordeaux 16 % et Rhône 13 %). **Elle était présente dans plus de 70 % des restaurants, avec en moyenne, 9 références du vignoble disponibles par établissement vendeur.**

En vin blanc, la Bourgogne domine nettement l'offre proposée en 75 cl (28 % des références). Elle est aussi **le vignoble le plus diffusé sur la couleur** (64 % des restaurants en proposent), devant la Loire (60 %). L'AOC Chablis est disponible dans plus de 30 % des restaurants.

En vin rouge, la Bourgogne est le second vignoble, avec 17 % des références en bouteille. Elle est présente dans 56 % des établissements. Mercurey est l'AOC la plus proposée, présente sur 15 % des cartes.

Concernant l'offre au verre, plus générique et plus restreinte (15 références en moyenne), les vins de Bourgogne pèsent 10 % de l'offre nationale et sont présents dans moins d'un établissement sur deux, majoritairement grâce aux vins blancs (Mâconnais, Chablisien et Bourgogne Aligoté).

En raison de la pandémie actuelle, les chiffres de 2020 seront vraisemblablement moins bons, pour la restauration française, mais aussi sur le marché international. Ce phénomène préoccupe les professionnels bourguignons, la restauration représentant à peu près ¼ des ventes de vins de Bourgogne dans le monde. C'est notamment pour cela que les vignerons et négociants de Bourgogne ont demandé au BIVB de soutenir largement l'opération « Retournons au restaurant », créée à l'initiative de TheFork (anciennement La Fourchette), dans 22 pays, dont la France (*voir le communiqué de presse du 8 septembre*).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB – Septembre 2020

(Sources : Douane, CAVB/FDAC, IRI, SYMETRIS, KANTAR, BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :     